

Être mère au foyer à Montréal... quand on arrive de l'étranger

Michelle Duval

Volume 5, numéro 2, automne 1992

Relations interethniques et pratiques sociales

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/301179ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/301179ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Résumé de l'article

Le réseau familial et de voisinage jouait dans le pays d'origine de certaines femmes immigrantes un rôle essentiel. Transformé à la suite de la migration, ce réseau ne joue plus les mêmes rôles au Québec. Comment une telle transformation affecte-t-elle l'exercice de la maternité et de la conjugalité ? Est-il possible de favoriser ici la construction de nouveaux réseaux ? S'appuyant sur les résultats d'une étude exploratoire de la situation des mères au foyer récemment immigrées à Montréal, d'origine vietnamienne, salvadorienne et haïtienne, l'auteure tente de répondre à ces questions.

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université du Québec à Montréal

ISSN

0843-4468 (imprimé)

1703-9312 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Duval, M. (1992). Être mère au foyer à Montréal... quand on arrive de l'étranger. *Nouvelles pratiques sociales*, 5(2), 119–130. <https://doi.org/10.7202/301179ar>

❖ Être mère au foyer à Montréal... quand on arrive de l'étranger

Michelle DUVAL
Institut québécois de recherche sur la culture

Le réseau familial et de voisinage jouait dans le pays d'origine de certaines femmes immigrantes un rôle essentiel. Transformé à la suite de la migration, ce réseau ne joue plus les mêmes rôles au Québec. Comment une telle transformation affecte-t-elle l'exercice de la maternité et de la conjugalité ? Est-il possible de favoriser ici la construction de nouveaux réseaux ? S'appuyant sur les résultats d'une étude exploratoire de la situation des mères au foyer récemment immigrées à Montréal, d'origine vietnamienne, salvadorienne et haïtienne, l'auteure tente de répondre à ces questions.

Quelles sont les conditions de vie des mères au foyer récemment immigrées ? Nous le savons fort peu... Alors que la situation des travailleuses immigrantes a fait l'objet d'études (Labelle *et al.*, 1987 ; Lamotte, 1985), celle des mères au foyer reste passablement méconnue. À la rareté des études et à la pénurie de statistiques les concernant spécifiquement s'ajoute la relative invisibilité de ces femmes dans l'ensemble de la société québécoise. Connaissant mal la réalité des mères au foyer récemment immigrées, il est difficile de développer des

interventions susceptibles d'améliorer leur condition et, plus largement, de favoriser leur intégration à la société québécoise¹.

Afin de pallier cette lacune, l'Institut québécois de recherche sur la culture, mandaté par le ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, a mené, au début de 1991, une étude exploratoire de la situation des femmes d'origine vietnamienne, haïtienne et salvadorienne vivant à Montréal². Cette étude a permis de dégager certaines dimensions qui semblent centrales dans la problématique des mères au foyer d'immigration récente. Une de ces dimensions, c'est que les conditions dans lesquelles ces femmes exercent leur fonction de mère et d'épouse changent radicalement quand elles arrivent au Québec. Ce constat, valable pour les trois groupes ethniques étudiés, est fort probablement transposable à la plupart des situations vécues par les femmes provenant de sociétés très différentes du Québec sur le plan culturel.

Quelles transformations affectent l'exercice de la maternité et de la conjugalité ? Les conditions matérielles et l'organisation de la vie courante ne sont plus les mêmes que dans le pays d'origine. Les nouvelles arrivantes sont également confrontées à de nouveaux codes culturels régissant les relations hommes-femmes, parents-enfants et les relations interpersonnelles. De plus, le réseau familial et de voisinage transformé à la suite, entre autres, de la migration ne joue plus les mêmes rôles ici. Comment se traduit pour les mères cette dernière transformation ? Est-il possible de favoriser la construction ici de nouveaux réseaux ? Ce sont deux questions auxquelles l'étude exploratoire répond en partie. Je présenterai donc ici certains résultats de cette étude, en retenant davantage les constatations qui s'appliquent aux trois groupes ethniques étudiés. Auparavant, quelques précisions sur le cadre méthodologique s'imposent.

LA COLLECTE DES DONNÉES

Portant sur les mères au foyer récemment immigrées, l'étude a été limitée aux femmes arrivées à Montréal depuis moins de cinq ans, vivant avec un ou plusieurs de leurs enfants de moins de 12 ans, et n'occupant pas d'emploi salarié

1. Pour une définition de l'intégration, voir celle donnée par le ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec (1990 : 4).

2. Le rapport de cette étude, intitulée *Être mère au foyer et récemment immigrée à Montréal: une étude exploratoire de la situation des femmes d'origine vietnamienne, haïtienne et salvadorienne*, est disponible au Secrétariat à la coordination du Plan d'action gouvernemental du ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration à Montréal. Les résultats de cette étude ont fait l'objet d'une communication au 1^{er} Symposium de recherche sur la famille tenu à l'Université du Québec à Trois-Rivières en octobre 1991, communication dont certaines parties sont reprises dans le présent article.

à l'extérieur du foyer, que cette non-participation à l'emploi soit volontaire ou forcée, occasionnelle ou permanente.

Une approche anthropologique a été adoptée pour étudier la situation des mères au foyer récemment immigrées, privilégiant l'examen du vécu et des pratiques individuelles et familiales de ces femmes. Les informations ont été recueillies auprès d'informatrices clés qui sont en contact avec ces femmes dans le cadre de leur pratique. Certaines travaillent dans des centres pour immigrants et réfugiés, dans des centres ethniques pour femmes et dans des CLSC ; l'une d'elles enseigne dans un COFI³ ; d'autres sont agentes de milieu dans les écoles. D'origine vietnamienne, haïtienne, latino-américaine ou québécoise, ces informatrices ont livré, lors des entretiens, leur propre connaissance de la situation des mères au foyer récemment immigrées. Leur point de vue est teinté par leur position respective dans la structure sociale et dans les communautés étudiées, ainsi que par la nature de leur interaction avec les mères au foyer. L'origine ethnique des informatrices et, pour celles qui ne sont pas de souche québécoise, leur degré d'intégration à la société québécoise ont également influencé leur vision de la situation des mères au foyer récemment immigrées. Le point de vue des informatrices ne peut évidemment prétendre à l'exhaustivité : il éclaire certaines facettes de la réalité et demande à être confirmé par des recherches menées auprès des mères immigrées elles-mêmes.

Les informations obtenues lors de tels entretiens semi-dirigés (19 au total), menés individuellement ou en groupes de deux à cinq personnes, ont constitué le matériel de base de l'étude. Elles ont été complétées par les données statistiques ainsi que par quelques études disponibles (Chan et Dorais, 1987 ; Chan et Lam, 1983 ; Fleurant *et al.*, 1990 ; Labelle *et al.*, 1987 ; Association des femmes salvadoriennes et centro-américaines, 1987).

LA TRANSFORMATION DES RÉSEAUX D'ENTRAIDE ET DE SOCIABILITÉ

En quittant leur pays, les émigrantes laissent derrière elles le réseau de sociabilité qu'elles y avaient forgé, réseau composé des membres de la famille élargie et des voisins proches. Or chez les groupes étudiés, tant chez les Vietnamiennes que chez les Haïtiennes et les Salvadoriennes, un tel réseau jouait des rôles essentiels pour seconder les mères : rôle aussi bien de support,

3. COFI : Centre d'orientation et de formation des immigrants. Le gouvernement du Québec a confié à ces centres le mandat d'intégrer les immigrantes et immigrants à la société québécoise en dispensant des cours de français et en organisant des activités socioculturelles.

de contrôle des conduites ou de médiation des conflits que rôle de sociabilité. Transformé à la suite de la migration et partiellement reconstruit au Québec, ce réseau voit ici ses rôles modifiés.

Le support

Examinons tout d'abord le rôle de support joué par le réseau familial et de voisinage. Il s'agit du support que les mères reçoivent pour accomplir les tâches ménagères et veiller aux enfants. Au Viêt-Nam, en Haïti et au Salvador, les travaux domestiques sont traditionnellement partagés entre les femmes et plusieurs personnes, parentes et voisines, peuvent se charger de surveiller les enfants. Lorsqu'ils s'installent au Québec, les immigrants ne peuvent généralement plus vivre en famille élargie, soit parce qu'aucun parent ne les a précédés, soit parce que les nouvelles conditions de vie (taille et coût des logements, mode de vie plus individualiste) ne permettent qu'une cohabitation temporaire. La nucléarisation des familles prive donc les femmes d'un mode traditionnel d'entraide et entraîne une augmentation de leur fardeau de tâches.

Le réseau familial joue quand même un rôle important dans le processus d'adaptation à la vie québécoise. Ainsi, la situation des mères paraît nettement meilleure quand, à cause de la proximité résidentielle, elles peuvent continuer à bénéficier ici du support familial ; c'est ce que prouve l'expérience de certaines femmes d'origine vietnamienne et haïtienne. Les recherches relatives aux facteurs de protection de la santé mentale des migrants et des minorités (Bibeau *et al.*, 1992 ; Beiser, 1988) indiquent aussi très clairement que la présence d'un réseau composé de personnes de la même origine ethnique (réseau homoethnique) favorise grandement l'adaptation des nouveaux migrants à grande distance culturelle.

Conservant, un certain temps du moins, les mêmes espérances de maternité que dans leur pays d'origine, les nouvelles arrivantes des groupes étudiés ont plusieurs enfants. Pauvres pour la plupart et souvent victimes de discrimination, elles habitent des logements exigus, dont certains sont insalubres. Venant de pays chauds, elles s'adaptent plus ou moins bien à l'hiver et connaissent souvent des conditions matérielles relativement difficiles.

Se retrouvant ici, de façon générale, seules responsables des travaux domestiques et des soins aux enfants, les nouvelles arrivantes se tourment vers leur conjoint pour obtenir de l'aide. Mais habitués dans leur pays à une forte ségrégation sexuelle des rôles, les hommes acceptent difficilement de participer aux travaux traditionnellement dévolus aux femmes, surtout si leur emploi, exigeant en termes d'heures et d'énergie, leur laisse peu de disponibilité. La redéfinition des rôles des conjoints dans l'univers privé, redéfinition forcée par

la transformation des conditions d'exercice de la maternité, représenterait, selon nos informatrices, une source importante de stress pour les couples.

Privées de relais pour la garde des enfants quand elles n'habitent pas à proximité de parentes ou d'amies, les nouvelles arrivantes sont confinées à la maison. Elles n'ont pas recours aux services formels de garde par manque d'information ou de ressources financières, et aussi parce que les services de garde répondent mal aux besoins spécifiques des mères au foyer, qu'elles soient ou non immigrées.

Le contrôle des conduites

Outre la fonction de support, la famille élargie jouerait encore, dans les pays des groupes ethniques étudiés, un rôle de contrôle des conduites : conduite du mari, de la femme, des enfants. Dans ces sociétés où les relations interpersonnelles sont fortement hiérarchisées (hiérarchie des générations, des sexes), les codes de conduite sont stricts, et toute personne en autorité se charge de les faire respecter. Au Québec, le réseau des immigrées, même lorsque partiellement reconstruit, n'exerce plus un contrôle aussi sévère des conduites, ce qui tout à la fois désavantage et favorise ces femmes.

Elles sont désavantagées d'une part parce qu'avec l'implication moins grande des adultes, voisins et parents, auprès des enfants, les mères s'en retrouvent les responsables presque exclusives. Elles sont également pénalisées parce que le réseau ne limite plus aussi efficacement la conduite du conjoint et ses défaillances comme pourvoyeur. Cette influence réduite de la parenté et du voisinage favorise toutefois les femmes en leur accordant une plus grande liberté, leur laissant ainsi la possibilité de transgresser certaines normes, comme l'interdiction de divorcer, de pratiquer la contraception, d'interrompre une grossesse. Dans bien des cas cependant, c'est le mari qui prend le relais de la famille et du voisinage pour tenter d'imposer à sa femme des règles de conduite.

La médiation des conflits

Les conflits conjugaux, de même que ceux entre parents et enfants, semblent fréquents chez les nouveaux arrivants des groupes étudiés. Ils sont associés autant au besoin de redéfinir les rapports entre hommes et femmes, entre parents et enfants, qu'au stress inhérent à l'émigration et aux difficultés matérielles. Or, le réseau familial et de voisinage n'est plus là pour intervenir et jouer un rôle de médiateur entre l'époux et l'épouse, entre la mère et l'enfant. Les conflits s'exacerbent, la violence éclate. D'après nos informatrices, les

couples seraient nombreux à se séparer durant les premières années suivant l'arrivée au Québec. Quant aux conflits parents-enfants, précipités par l'adoption rapide de nouveaux codes culturels par les enfants, ils se soldent parfois, comme on l'observe dans certaines familles haïtiennes, par le bris des relations avec le père et une démission de la part de la mère.

Confrontées aux valeurs québécoises plus égalitaires, les mères immigrées doivent établir des rapports moins autoritaires avec leurs enfants, tout comme elles incitent leur conjoint à développer avec elles-mêmes des rapports moins dominateurs. L'adoption, à l'égard des enfants, de pratiques plus permissives et de nouveaux modes de communication favorisant le dialogue s'effectuerait plus facilement chez les mères que chez les pères ; elle serait motivée par le souci de réussir l'intégration, tant scolaire que sociale, des enfants. Avec leur conjointe, les hommes parviennent, mais lentement et difficilement, à développer de nouveaux rapports. La principale motivation à assouplir sa position d'autorité serait le souci de maintenir le lien, de préserver la relation, parentale ou conjugale, un tel souci étant dicté par l'amour porté à ses enfants, à sa femme. Malgré les différences de modalités et de degrés dans les transformations des rapports hommes-femmes et parents-enfants, il semble que chez les groupes étudiés, un changement dans ces rapports soit observable dans l'ensemble des familles et des couples immigrés.

La sociabilité

En plus de jouer un rôle de support, de contrôle des conduites et de médiation des conflits, le réseau familial et de voisinage fournit aux mères au foyer dans leur pays d'origine un espace de sociabilité. Alors que le réseau social des hommes se développe à l'extérieur de la maisonnée, les mères au foyer vivent dans le cercle du clan familial et des voisines. Cette vie centrée sur l'univers domestique n'est cependant pas synonyme d'enfermement. Ainsi, l'exécution des travaux domestiques est l'occasion d'échanges et de contacts interpersonnels. Souvent, les femmes accomplissent en commun certaines tâches. Par ailleurs, les conditions climatiques ainsi que le style d'habitat favorisent les contacts de voisinage. De plus, on rencontre toujours des gens connus en faisant les courses, par exemple en allant acheter le pain ou chercher l'eau. Bref, parents et amis se côtoient, et c'est dans ce réseau, qui constitue l'univers social des mères au foyer, que les femmes développent des contacts et rencontrent de nouvelles personnes.

Arrivées au Québec, les mères immigrantes voient leur réseau s'amenuiser et le style de fréquentation se transformer. Les membres de la parenté installés au pays se fréquentent beaucoup moins ici que dans le pays d'origine, pour différentes raisons : exiguïté des logements, absence de

ressources financières pour recevoir des invités, manque de disponibilité en raison des obligations de travail, style de vie davantage individualiste. Alors que souvent les hommes, actifs en emploi et impliqués dans des projets économiques, sportifs ou politiques, parviennent ici à se faire de nouveaux amis, les mères au foyer disposent moins de telles opportunités. Ne se définissant pas comme travailleuses, elles n'ont pas de lieux formels d'appartenance tels que ceux offerts par l'emploi ou les activités d'intégration des immigrants-travailleurs, tels que ceux dont disposent également les enfants à l'école. Elles doivent alors explorer des lieux informels de sociabilité.

La constitution par ces femmes d'un réseau personnel de sociabilité en dehors du réseau familial et de couple est entravée par l'absence de relais pour la garde des enfants. En outre, la méconnaissance du français et de l'anglais limite la capacité de ces femmes de développer des contacts hors du réseau homoethnique. Or, certains conjoints s'opposeraient à ce que leur femme entreprenne une démarche d'apprentissage des langues, leur permettant éventuellement de connaître leurs droits et les recours possibles au Québec et leur donnant par la suite la possibilité de s'affranchir de la tutelle maritale.

Même isolées de la société d'accueil, les mères récemment immigrées pourraient entretenir des sociabilités plus ou moins étroites avec des personnes de leur communauté. Or, il s'avère très difficile pour certaines d'entre elles de se doter, du moins à court terme, d'un nouveau réseau de relations. À moins d'avoir disposé d'autonomie dans le pays d'origine – c'est le cas de certaines Haïtiennes –, elles participent rarement seules aux activités de la communauté ethnique durant les premiers temps de leur installation. C'est généralement par l'intermédiaire du mari qu'elles rencontrent des compatriotes ; les relations qu'elles entretiennent alors avec ces personnes restent souvent superficielles. Ce ne serait pas non plus à fréquenter les lieux de culte que, selon certaines informatrices, ces femmes réussiraient à tisser des liens durables et qui leur procureraient un certain support. Il n'en reste pas moins qu'une telle fréquentation est, pour plusieurs femmes de chaque groupe étudié, une occasion privilégiée de créer de nouveaux contacts. Par ailleurs, certaines femmes parviennent-elles, par le truchement de leurs enfants et de leurs compagnons de jeu ou d'école, à rencontrer d'autres mères et ainsi tisser de nouveaux liens ? Il n'est pas possible de l'affirmer, le caractère limité des informations ne permettant pas de mesurer le rôle des enfants dans l'établissement de contacts informels pour les mères.

Les mères au foyer d'origine étrangère sont tôt ou tard amenées à remettre en question leur rôle d'épouse, de ménagère et de mère : d'une part, parce que les conditions matérielles d'exercice de la maternité et de la conjugalité ne sont plus les mêmes que dans le pays d'origine, d'autre part,

parce que ces femmes sont confrontées au Québec à de nouveaux modèles de relations hommes-femmes et parents-enfants. Dans leur démarche de remise en question d'elles-mêmes comme éducatrices, conjointes et femmes, les immigrées risquent fort de n'être supportées ni par leur conjoint qui voit son propre rôle contesté, ni par les compatriotes et les parents plutôt garants des valeurs traditionnelles et souvent solidaires du mari. Les alliées potentielles de ces femmes se recruteront davantage auprès d'autres femmes engagées dans une démarche similaire. Les mères au foyer récemment immigrées ont donc besoin d'avoir leur propre réseau de sociabilité. C'est là une condition indispensable pour briser leur isolement et développer leur autonomie.

LA CRÉATION DE NOUVEAUX RÉSEAUX - PISTES D'INTERVENTION

Pour les mères au foyer récemment immigrées, la reconstruction d'un réseau personnel de sociabilité doit s'effectuer sur des bases tout à fait différentes de celles qui prévalaient dans le pays d'origine. Habitues à un réseau social fondé sur les liens de parenté et de voisinage, comment les femmes qui n'ont aucune parente ou amie à l'arrivée parviendront-elles à se créer un réseau de relations ?

Bien que l'étude exploratoire visait davantage à esquisser une problématique de la situation des mères au foyer récemment immigrées à Montréal, il est possible, en se référant à certaines expériences réussies rapportées par des informatrices, d'entrevoir des pistes de solution. Ces expériences n'ont toutefois pas fait l'objet d'une analyse fouillée et elles n'ont pas été recensées systématiquement. Il est quand même possible d'en tirer certains enseignements qui pourront inspirer les chercheurs et intervenants engagés dans une démarche visant à briser l'isolement de bon nombre de mères au foyer récemment immigrées.

Regardons, par exemple, l'expérience menée dans un centre multi-ethnique de femmes. Lorsque les immigrées y viennent pour la première fois, c'est pour utiliser des services très ponctuels, qui répondent à des besoins urgents : dépannage alimentaire et vestimentaire, informations sur le statut d'immigrante ou de réfugiée, aide pour les démarches auprès des organismes gouvernementaux. Revenant une deuxième ou une troisième fois pour utiliser ces services de dépannage, les femmes se sentent plus à l'aise, surtout si elles peuvent revoir la même personne. Elles prennent connaissance des autres services offerts et s'inscrivent à une activité régulière, comme un cours de couture, qui répond à un besoin direct et où elles peuvent emmener leurs enfants. Ces femmes regroupées autour d'une activité pratique se font offrir par les animatrices des cours de français. Stimulées par la fréquentation des autres femmes et reprenant confiance dans leurs capacités, elles acceptent.

Parallèlement aux cours de français, les animatrices leur donnent des informations sur leurs droits, les lois québécoises et les ressources. L'accès à ces informations augmente l'autonomie et la capacité d'action de ces femmes : « Quand les femmes découvrent qu'il existe des ressources pour elles et leurs enfants, c'est comme une porte qui s'ouvre à elles », observe une informatrice. Ces sorties sont par ailleurs très bénéfiques pour les mères au foyer. Elles leur permettent d'échapper à l'enfermement de la maison et à la routine parfois abrutissante des tâches domestiques. Les femmes n'y sont plus définies par rapport à d'autres personnes (le mari, les enfants) mais par rapport à elles-mêmes. Elles créent des liens avec les autres femmes du groupe qui peuvent être d'origine ethnique différente et ce, même si elles parlent à peine français. Brisant leur isolement, elles se sentent chez elles au centre et développent un sentiment d'appartenance. Les échanges permettent en effet aux femmes de se reconnaître entre elles, explique notre informatrice :

« Au début, quand elles viennent, elles disent : "Tu ne peux pas savoir, il n'y en a pas d'autres qui ont vécu ça" . Quand elles découvrent qu'elles ne sont pas seules à vivre ce problème, c'est là que le lien se crée et que les solutions se trouvent. C'est comme ça qu'elles passent du découragement à la reprise en main. »

D'autres expériences plaident en faveur d'une approche semblable qui mise sur le dynamisme des femmes immigrées, dynamisme susceptible de surgir de leurs échanges, en opposition aux approches basées sur la prestation de services et risquant d'entretenir la dépendance face aux intervenants et aux institutions. Ce sont des expériences, telles les cuisines collectives, les halte-garderies de quartier, les bambineries de parc, les cours de français ou d'alphabétisation dans des centres communautaires qui, en plus d'offrir un service direct répondant à un besoin concret (se nourrir, apprendre à lire ou à parler français, avoir un espace de jeu pour les enfants, etc.), permettent aux femmes récemment immigrées de briser leur isolement, de se retrouver entre elles autour d'une activité commune, de développer des solidarités, de recréer leur tissu social et de reprendre un certain contrôle sur leur situation.

Comme la vie des mères au foyer récemment immigrées est indissociable de celle de leurs enfants, il est primordial que ces femmes puissent être accompagnées de leurs enfants lorsqu'elles sortent de la maison et rencontrent d'autres personnes. Les activités qui leur sont offertes doivent donc prévoir la présence d'enfants. Et comme ces mères, vivant dans des conditions extrêmement précaires, placent le bien-être de leurs enfants au-dessus de tout, elles seraient beaucoup plus sensibles, lors d'une première approche, aux activités s'adressant à leurs enfants plutôt qu'à elles-mêmes. D'où la conviction de certaines informatrices que c'est par les enfants qu'on peut rejoindre les mères.

Même si l'identification aux membres de la communauté ethnique est loin d'être spontanée, certaines compatriotes peuvent s'avérer être des personnes-ressources précieuses pour l'intégration des mères au foyer récemment immigrées et ce, pour deux raisons : parce qu'elles peuvent faire le pont entre la société d'origine et la société d'accueil, et parce qu'elles s'apparentent à des agents d'aide traditionnels sans allure bureaucratique⁴. C'est le cas des agentes de milieu dans les écoles dont le rôle actuel est de faire le lien entre les parents et le personnel scolaire afin de permettre aux enfants de bien fonctionner à l'école. L'agente de milieu est en contact avec tous les parents des enfants d'un même groupe ethnique qui fréquentent l'école. Au cours de l'année, elle développe avec ces parents, généralement des mères, des liens de confiance. L'agente de milieu devient une figure privilégiée d'introduction à la société d'accueil pour les nouvelles arrivantes qui n'hésitent pas à faire appel à elle pour toutes sortes de raisons qui débordent largement son mandat : informations sur les devoirs des enfants ou sur les ressources de santé ; demandes d'aide pour compléter des formulaires ; confidences sur les difficultés conjugales, etc. À cause des relations qu'elles entretiennent avec les mères au foyer, les agentes de milieu pourraient voir leur rôle considérablement élargi. Elles pourraient, entre autres, être associées plus étroitement à certaines initiatives, tels les cours d'apprentissage de français offerts aux parents des élèves qui fréquentent l'école ou les projets de support scolaire des enfants, afin de stimuler le rapprochement des parents immigrés, ce qui contribuerait à briser l'isolement des mères et à favoriser les contacts sociaux sur la base des quartiers de résidence.

CONCLUSION

L'étude exploratoire a permis de faire ressortir certains facteurs responsables de l'isolement des mères au foyer : carences linguistiques, manque d'information sur les lois et ressources, absence de relais pour la garde des enfants, difficultés à constituer des réseaux personnels de sociabilité. Toutes les initiatives visant à abolir ces obstacles sont à encourager. Les plus susceptibles d'être couronnées de succès semblent être celles qui, permettant un regroupement, favorisent les échanges et s'appuient sur les compétences mêmes des mères récemment immigrées. Parce que ces femmes ont un « immense potentiel », comme l'ont souligné avec insistance toutes nos informatrices.

4. LEBEL (1986 : 87) souligne que la propension à recourir à des agents d'aide traditionnels (non bureaucratiques) est caractéristique de plusieurs membres des communautés culturelles, tout comme de « beaucoup de Canadiens français ou Canadiens anglais des régions éloignées ou des milieux ouvriers ».

Favoriser le regroupement des mères au foyer récemment immigrées et soutenir leurs efforts pour surmonter leurs difficultés ne veut pas dire les « retirer » de la société québécoise et les marginaliser par rapport aux Québécois « de souche », au contraire. Ces mères rencontrent certes des difficultés énormes, directement imputables à leur situation d'immigrantes : distance culturelle de la société d'origine, méconnaissance des langues d'usage, rupture de leur réseau personnel, perte des biens et du statut social, etc. Par contre, elles ne sont pas les seules à vivre l'isolement des mères au foyer, à souffrir de l'absence de support en période postnatale, à être dépassées par les exigences de l'école, à manquer de relais pour la garde des enfants, à vivre des conflits avec leur conjoint et leurs enfants, à souffrir de la pauvreté. Bon nombre de Québécoises de naissance partagent avec les femmes immigrées ces difficultés et tout comme celles-ci, elles se sentent isolées et démunies.

Cette condition commune de mère au foyer pourrait représenter un terrain idéal de rapprochement entre les Québécoises nées ici et celles récemment arrivées. Mais pour que ces femmes se reconnaissent entre elles, encore faut-il qu'elles aient l'occasion de se rencontrer. Or de telles occasions sont actuellement bien rares. Pourquoi alors ne pas les provoquer ? Certaines intervenantes de CLSC et de centres communautaires ont tenté l'expérience, avec succès. Mieux connues, de telles initiatives se multiplieraient sûrement...

Bibliographie

- ASSOCIATION DES FEMMES SALVADORIENNES ET CENTRO-AMÉRICAINES (1987). *La situation socio-économique de la femme centro-américaine dans la région du grand Montréal*, Montréal, mimeo, 40 p.
- BIBEAU, G, CHAN-LIP, A.M., LOCK, M., ROUSSEAU, C. et C. STERLIN (1992). *La santé mentale et ses visages. Un Québec pluriethnique au quotidien*, Montréal, Gaëtan Morin Éditeur, 289 p.
- BLANC, B., CHICOINE, N. et A. GERMAIN (1989). « Quartiers multiethniques et pratiques familiales : la garde des jeunes enfants d'âge scolaire », *Revue internationale d'action communautaire*, 21/61, 165-176.
- CHAN, K.B. et J.-L. DORAIS (1987). *Adaptation linguistique et culturelle. L'expérience des réfugiés d'Asie du Sud-Est au Québec*, Québec, Centre international de recherche sur le bilinguisme, Publication B-164, 218 p.
- CHAN, K.B. et L. LAM (1983). « Resettlement of Vietnamese-Chinese Refugees in Montreal, Canada : Some Socio-psychological Problems and Dilemmas », *Canadian Ethnic Studies*, vol. 15 n° 1, 1-17.

- CONSEIL DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES ET DE L'IMMIGRATION (CCCI) (1988). *L'impact du parrainage sur les conditions de vie des femmes de la catégorie famille*, avis présenté à la ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec, Québec, 51 p.
- CONSEIL SCOLAIRE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL (1991). *Les enfants de milieux défavorisés et ceux des communautés culturelles*, mémoire présenté au ministre de l'Éducation sur la situation des écoles des commissions scolaires de l'Île de Montréal, Montréal, 105 p.
- EUSTACHE, R. et F. OUELLET (1990). « Recherche participative sur les relations parents-enfants dans les familles haïtiennes du Québec : perception des parents et grands-parents », *PRISME*, Montréal, 88-100.
- FLEURANT, N., BRODRIGUE, L. et R. DOLCE (1990). *Éduquer ses enfants en quartier multiethnique francophone : perceptions de parents québécois - français, italiens et haïtiens*, recherche sur la construction sociale des relations interethniques et interraciales, Montréal, Université du Québec à Montréal et Institut québécois de recherche sur la culture, 119 p.
- GRUPE DE TRAVAIL SUR LA SANTÉ MENTALE (OU BEISER, M.) (1988). *Puis... La porte s'est ouverte. Problèmes de santé mentale des immigrants et des réfugiés*, Ottawa, Santé et Bien-être social Canada, Multiculturalisme et Citoyenneté Canada, Gouvernement du Canada, 127 p.
- LABELLE, M., TURCOTTE, G., KEMPENEERS, M. et D. MEINTEL (1987). *Histoires d'immigrées. Itinéraires d'ouvrières colombiennes, grecques, haïtiennes et portugaises de Montréal*, Montréal, Boréal, 275 p.
- LAMOTTE, A. (1992). *Situation socio-économique des femmes immigrées au Québec*, Québec, Direction des études et de la recherche, Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, Gouvernement du Québec, 135 p.
- LAMOTTE, A. (1991). « Femmes immigrées et reproduction sociale », *Recherches sociographiques*, vol. 32, n° 3, 367-384.
- LAMOTTE, A. (1990). *Les femmes immigrées et leur intégration à la société québécoise*, Québec, Direction des études et de la recherche, Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, Gouvernement du Québec, 167 p.
- LAMOTTE, A. (1985). *Les autres Québécoises. Étude sur les femmes immigrées et leur intégration au marché du travail québécois*, Québec, Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, 110 p.
- LEBEL, B. (1986). « Les relations entre les membres des communautés culturelles et les services sociaux et de santé », *Canadian Ethnic Studies*, vol. 18 n° 2, 79-89.
- MINISTÈRE DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES ET DE L'IMMIGRATION (MCCI) (1990). *L'intégration des immigrants et des Québécois des communautés culturelles. Document de réflexion et d'orientation*, Québec, Gouvernement du Québec, 18 p.
- SABATIER, C. (1991). « Les relations parents-enfants dans un contexte d'immigration. Ce que nous savons et ce que nous devrions savoir », *Santé mentale au Québec*, vol. 16, n° 1, 164-190.
- TOURIGNY, M. et C. BOUCHARD (1990). « Étude comparative des mauvais traitements envers les enfants de familles francophones de souche québécoise et de familles d'origine haïtienne : nature et circonstances », *PRISME*, vol. 1, n° 2, 57-69.